



Réserve Naturelle Régionale
ETANGS DU PETIT ET DU GRAND LOC'H

Monsieur le Président du Conseil régional de
Bretagne
Direction du climat, de l'environnement, de l'eau
et de la biodiversité
C.C. 21101
35711 RENNES CEDEX

Vannes, le 5 mars 2025

Objet : RNR des étangs du Petit et du Grand Loc'h
Avis du gestionnaire sur la demande de travaux de Lorient Agglomération

P.J. : 2

Affaire suivie par Stéphane BASCK – 06 80 08 64 48

Copie à : MM. LE BOUHELLEC, administrateur, et MURS, technicien

Monsieur le Président,

Lorient Agglomération souhaite implanter deux capteurs de hauteur d'eau dans le périmètre de la Réserve naturelle régionale des étangs du Petit et du Grand Loc'h (cf. descriptif en pièce jointe). L'objectif est de suivre en continu les évolutions du littoral et des étangs côtiers. Ce projet s'inscrit dans un cadre plus large à l'échelle du territoire de l'agglomération.

Nous échangeons sur ce sujet depuis le mois d'octobre 2024 avec Julien Thébaud, le technicien chargé de cette opération.

Sur la base de ces échanges et des documents transmis ainsi qu'au regard des enjeux du site, nous estimons que les incidences de ce projet, que ce soit en phase travaux ou en phase de suivi, n'auront pas d'effets négatifs majeurs sur les milieux, la flore et la faune à condition de respecter les recommandations ci-dessous :

- respecter le plan de circulation joint, notamment sur le Petit Loc'h,
- respecter les sites de stationnement des véhicules motorisés (cf. plan joint),
- respecter le temps prévu d'installation (2h maximum),
- ne pas circuler à pied ou avec des engins motorisés sur les milieux dunaires (ne pas franchir les ganivelles),
- sur le Grand Loc'h, le Saule commun devra être coupé et/ou taillé proprement de sorte qu'il puisse former des rejets viables,

Ainsi, sous réserve du respect de ces conditions, nous exprimons un avis favorable sur l'installation de ces capteurs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président,
Maurice JOUBAUD

Organisme gestionnaire



Fédération Départementale
des Chasseurs du Morbihan

Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan

Parc d'activités du Ténénio

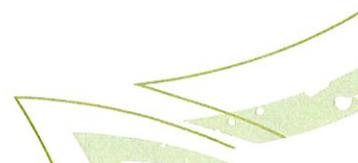
6 allée François-Joseph Broussais

CS. 92409 - 56010 VANNES CEDEX

Téléphone : 02 97 62 11 20

E-mails : contact@chasseurdefrance.com / nr.loch@fdc56.fr

Sites : www.chasserenbretagne.com / www.reservenaturelleduloch.fr



Rappel du projet

Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet « CELTIC », lauréat de l'appel à projet national « Territoires Intelligents et Durables », visant à déployer des capteurs connectés sur l'ensemble du territoire (Voir présentation jointe).

Pour le volet « GEMAPI », il est proposé de réaliser des relevés météorologiques, des mesures de hauteurs de sable sur les plages et des mesures de hauteurs d'eau. Les données seront envoyées en temps réel vers les services de Lorient Agglomération et partagées auprès des partenaires intéressés.

Ces données seront également exploitées par l'UBS pour la réalisation de suivis scientifiques.

En ce qui concerne le site des étangs du Loc'h à Guidel, l'objectif des capteurs est donc de mesurer les variations de hauteur d'eau sur les deux étangs.

Ces premiers capteurs déployés en 2025 sont un test avant un second déploiement à plus grande échelle dans les années suivantes sur d'autres étangs en arrière du littoral.

Présentation des capteurs

Le capteur se présente comme un dôme de 10 cm de haut et 8 cm de section.

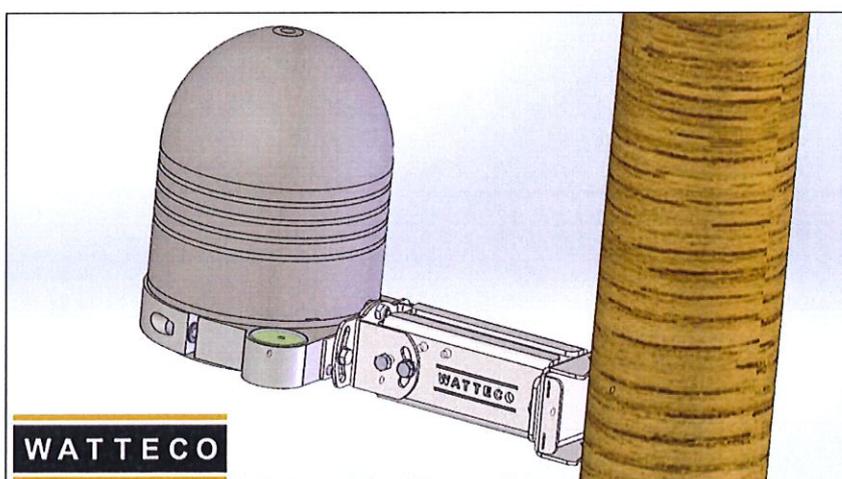


Figure 1: Vue du capteur (© WATTECO)

Les données sont transmises par ondes radio LoRa.

Les capteurs seront fixés sur des tubes en inox de 76mm de diamètre. Les tubes dépasseront d'environ 1 mètre au-dessus du niveau moyen de l'eau.

Ils seront positionnés dans une zone calme de l'étang, afin de garantir la mesure la plus constante possible, et sans couverture végétale, afin de faciliter la transmission des données.

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif « Territoires intelligents et durables » de France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts

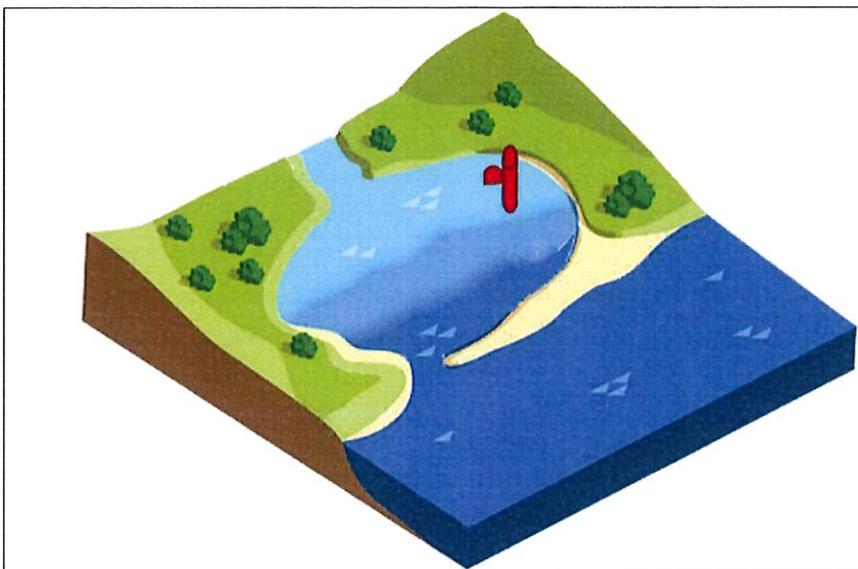


Figure 2: Schéma d'implantation type

Mise en œuvre sur les étangs du Loc'h

Les emplacements proposés sur les deux étangs sont présentés sur les figures suivantes. Les positions exactes seront déterminées au moment de la mise en œuvre, en fonction de la nature du sous-sol, mais toujours dans la limite des parcelles qui sont propriétés du Conservatoire du Littoral.

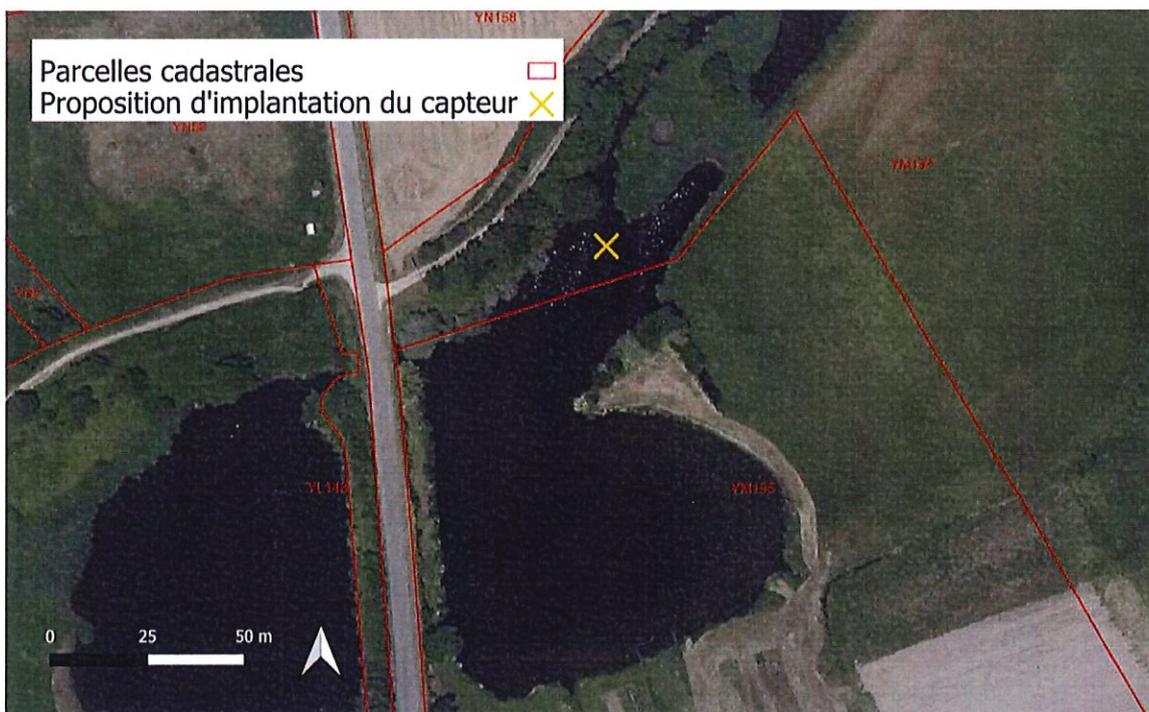


Figure 3: Proposition d'implantation - Etang du Grand Loc'h

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif « Territoires intelligents et durables » de France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts



Figure 4: Proposition d'implantation - Etang du Petit Loc'h

Les tubes seront mis en place avec un enfonce-pieux manuel. Il ne sera pas nécessaire de déployer d'engin de chantier.

Pour le grand Loc'h, l'équipe d'intervention devra utiliser une barge. L'accès sera réalisé par le chemin d'exploitation au nord de l'étang afin de permettre la mise à l'eau du matériel. Il sera nécessaire de couper certaines branches des saules qui sont sur la rive. L'emplacement sera choisi pour limiter cette coupe au maximum. Une seule cépée devrait être coupée au pied. Quelques branches au-dessus de l'eau seraient aussi concernées. Les branches seraient laissées en pied de talus ou évacuées.



Figure 5: Accès à l'étang du Grand Loc'h

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif « Territoires intelligents et durables » de France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts



Figure 6: Vue sur l'accès au Grand Loc'h

Pour l'étang du Petit Loc'h, le matériel sera descendu à pied depuis la route côtière. En fonction de la profondeur, l'intervention pourra se faire à pied ou à l'aide d'un petit échafaudage posé sur le fond. Si la portance du sol s'avérait insuffisante, une barge pourrait également être déployée.

Passages sur site et entretien

Les données du capteur sont envoyées par ondes radio LoRa.

La seule maintenance programmée est le changement des batteries du capteur qui doit être réalisé tous les 4 ans. Cette intervention pourra être réalisée à l'aide d'une embarcation légère sans moteur.

Aucun autre passage de maintenance n'est envisagé.

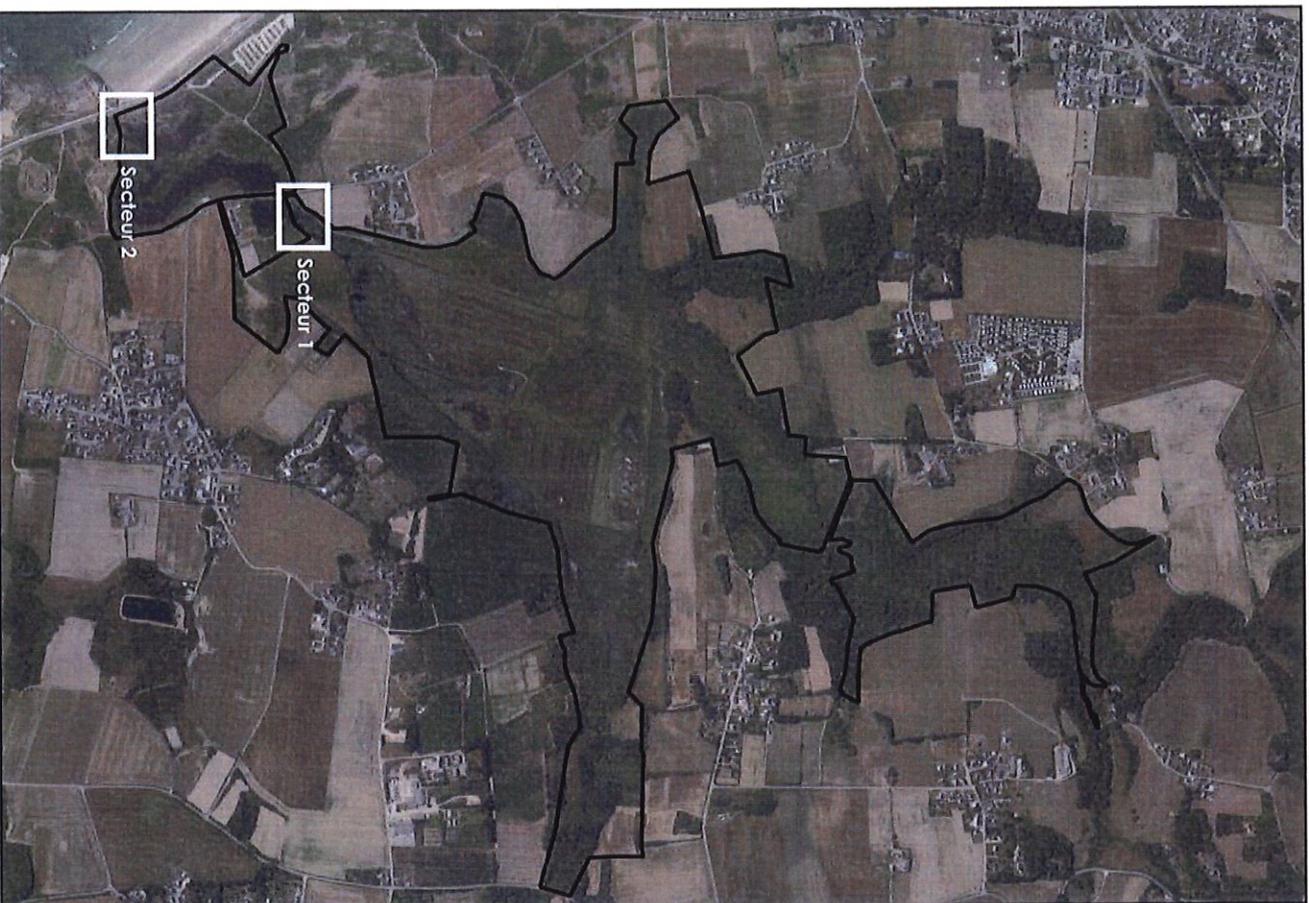
Planning

Une notice d'incidence Natura 2000 est en cours de rédaction et sera transmise au service instructeur.

Le projet a été présenté à Monsieur le Maire de Guidel.

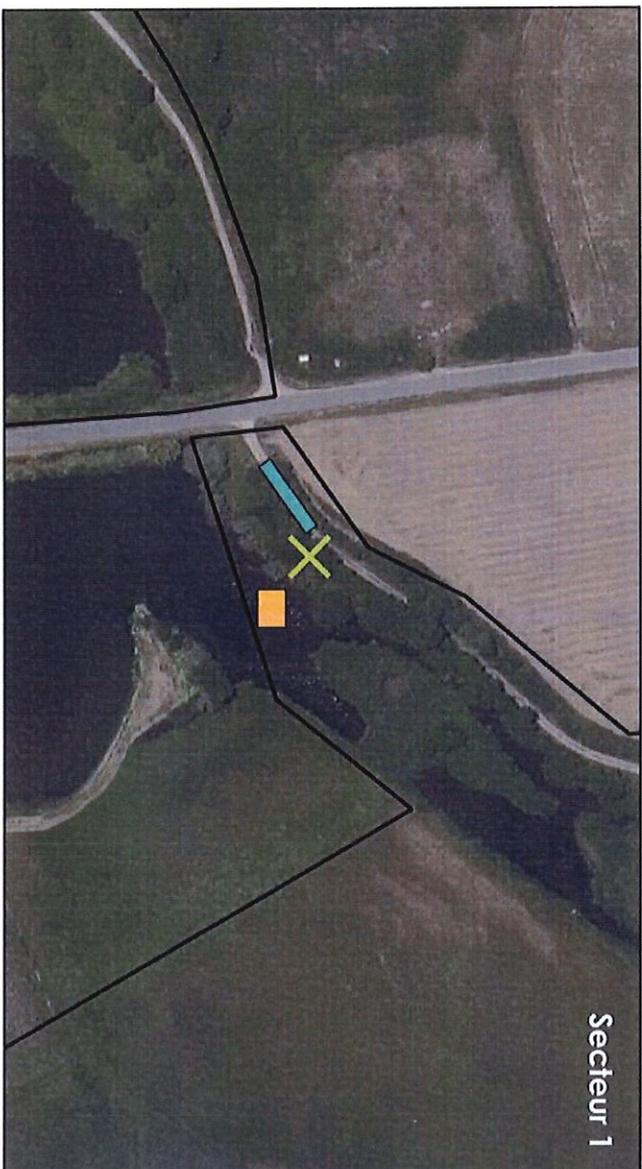
L'intervention peut être programmée en février ou mars 2025, dès réception des autorisations nécessaires.

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif « Territoires intelligents et durables » de France 2030, opéré par la Caisse des Dépôts



Carte annexée à l'avis du gestionnaire sur l'installation de capteurs de hauteurs d'eau dans le périmètre de la Réserve naturelle

Réserve naturelle régionale
des étangs du Petit et du Grand Loch



Secteur 1



Secteur 2

- Légende**
-  Zones d'implantation du capteur
 -  Chemin d'accès
 -  Coupe/traille d'un soule
 -  Limites de la Réserve naturelle
 -  Zones de stationnement

0 40 80 m

